

« Constituer » l'Europe ?

Diaporama

Jean-Marie Harribey

8 mai 2005

D'où vient l'Europe?

- **1951: CECA à 6 pays**
- **1957: Traité de Rome (CEE et Euratom) à 6 pays**
- **1962: Début de la PAC**
- **1971: Montants compensatoires monétaires**
- **1972: Serpent monétaire**
- **1979: Système monétaire européen**
- **1986: Acte unique européen**
- **1992: Traité de Maastricht**
- **1993: Grand marché unique**
- **1997: Traité d'Amsterdam**
- **1999: Euro sur les places financières**
- **1999: Charte des droits fondamentaux**
- **2001: Traité de Nice**
- **2002: Euro monnaie unique**
- **2004: Projet de traité constitutionnel à 25 pays**

Elargissement de l'Europe

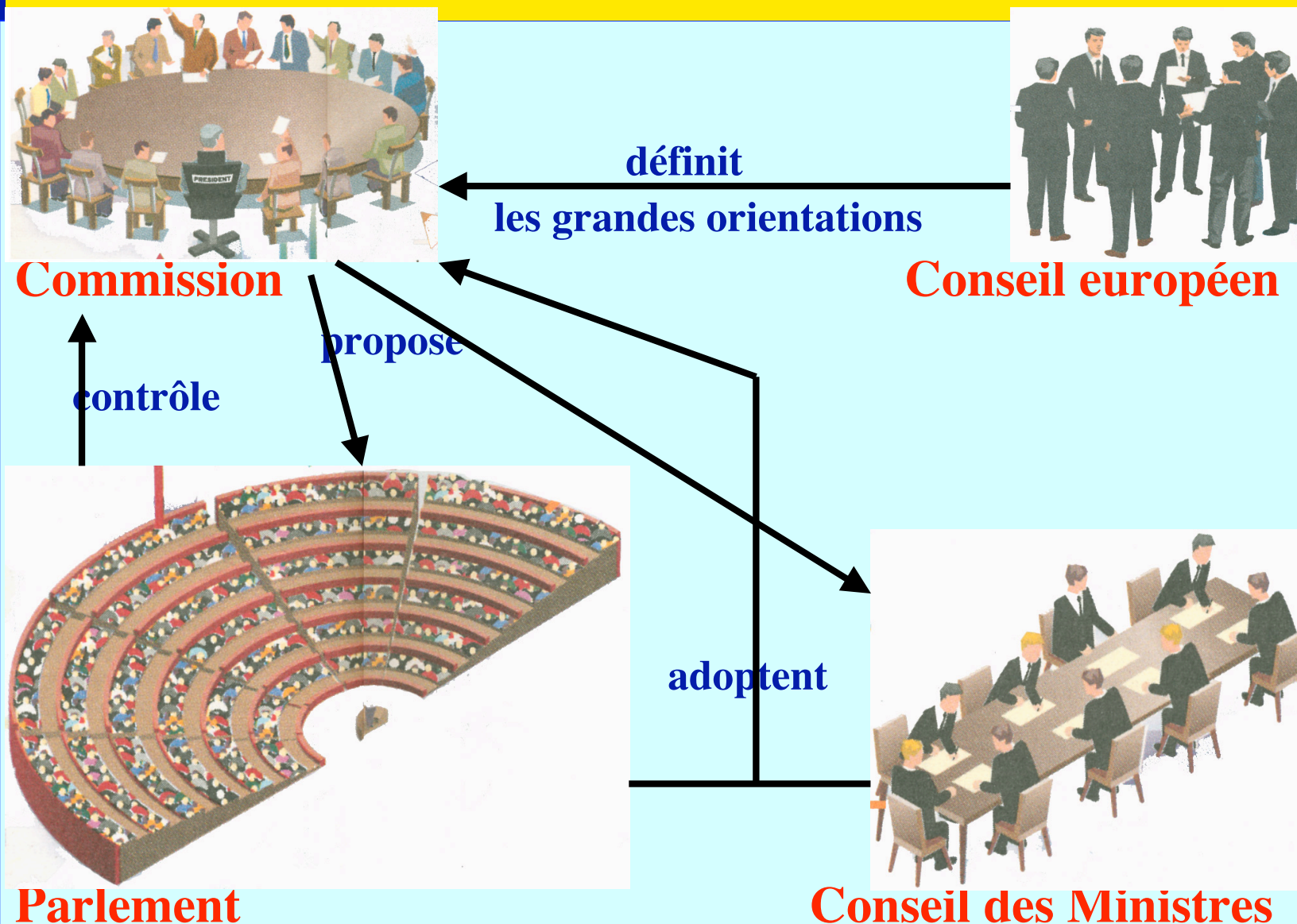
- **1957: Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas**
- **1973: Danemark, Irlande, Royaume-Uni**
- **1981: Grèce**
- **1986: Espagne, Portugal**
- **1995: Autriche, Finlande, Suède**
- **2004: Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie**
- **Candidats: Bulgarie, Roumanie (2007 ?), Croatie, Turquie (?)**

Euroland (12)

- **Allemagne**
- **Autriche**
- **Belgique**
- **Espagne**
- **Finlande**
- **France**

- **Grèce**
- **Irlande**
- **Italie**
- **Luxembourg**
- **Pays-Bas**
- **Portugal**

Les institutions politiques



Dessins empruntés au montage du PCF de Saint-Macaire (Gironde) que je remercie

Les institutions spécialisées

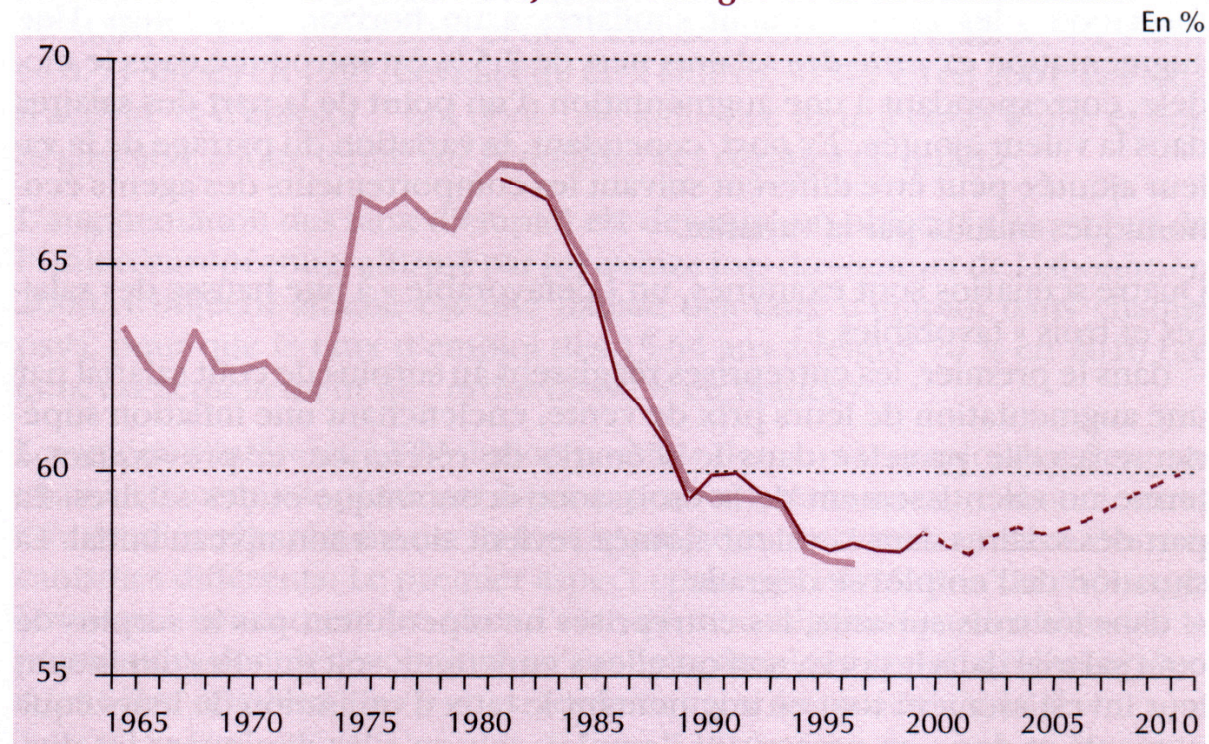
- **Banque centrale européenne**
 - indépendante des pouvoirs politiques
 - seule habilitée à autoriser l'émission de monnaie
 - veille à la stabilité des prix
- **Cour de Justice de l'Union européenne**
 - composée de la Cour de Justice, du Tribunal et de tribunaux spécialisés
 - statue sur les recours des Etats, institutions et personnes

Quel bilan ?

- **PAC: Bien-être alimentaire ?**
 - Concentration des terres
 - Désertification des campagnes
 - Agriculture productiviste: dégradation des sols, des paysages, des nappes phréatiques
 - Ruine des productions vivrières du tiers-monde
- **UEM: Résolution des problèmes sociaux ?**
 - Chômage massif: 20, 25, 30 millions en Europe
 - Explosion des inégalités
 - Politiques monétaires et budgétaires soumises aux marchés financiers

La part belle pour les profits

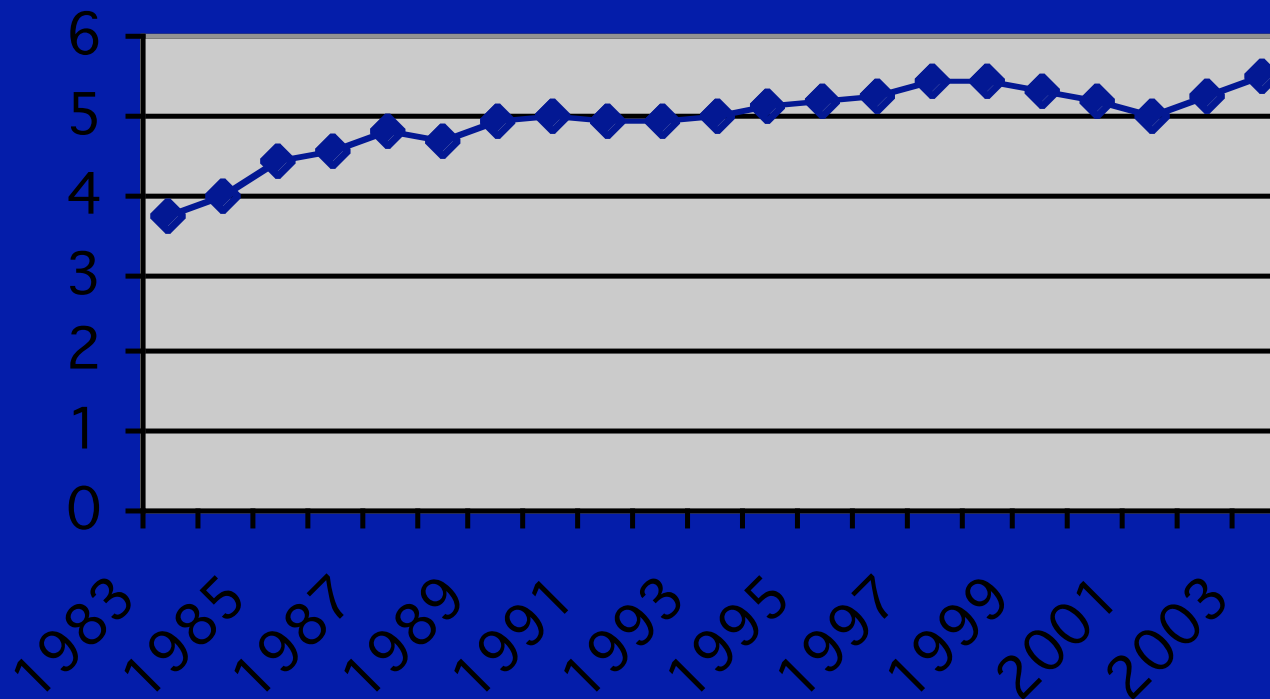
Part des salaires dans la valeur ajoutée corrigée de la non salarisation



Source : OCDE de 1965 à 1995, comptes nationaux base 95 de 1980 à 2000, OFCE de 2001 à 2010.

Baromètre des inégalités et de la pauvreté en France

Source: Réseau d'alerte sur les inégalités, <http://www.bip40.org.fr>



Le statut du Traité constitutionnel européen

- **Traité ou Constitution ?**
 - **I-1:** « La présente Constitution établit l'Union européenne »
 - **IV-437-1:** « Le présent traité établissant une Constitution... »
 - **La partie III** dénature la Constitution en donnant un contenu libéral aux politiques prédéterminées
- **Plan du Traité constitutionnel**
 - **Partie I:** Définition et fonctionnement (60 art.)
 - **Partie II:** Charte des droits fondamentaux (54 art.)
 - **Partie III:** Les politiques (322 art.)
 - **Partie IV:** Dispositions générales et finales (12 art.)
 - Annexes et Protocoles

Une Constitution libérale

- 1. Priorité à la libre concurrence dans un marché ouvert
- 2. Pas de politique sociale
- 3. Disparition des services publics
- 4. Démocratie au rabais

1. Priorité à la libre concurrence dans un marché ouvert

- **I-3-2:** Les objectifs de l'Union: « L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, et un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée. » Absence de services publics; pire, condamnation
- **I-4-1, Préambule de II:** Les libertés fondamentales: « La libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux, ainsi que la liberté d'établissement sont garanties par l'Union... » Condition permissive de la directive Bolkestein
- **III-156:** Interdiction des restrictions aux mouvements de capitaux (par exemple une taxe de type Tobin)
- **IV-440-6:** Paradis fiscaux hors de tout contrôle
- **I-30, III-181, III-185, III-188:** Indépendance de la BCE, interdiction d'accorder des découverts aux Etats, stabilité des prix, ignorance de l'emploi
- **I-53, I-54, III-171, III-184:** Budget de l'Union équilibré, pas d'harmonisation fiscale, critères de Maastricht pérennisés

L'Europe dans le capitalisme mondial

- **III-314:** « Par l'établissement d'une union douanière conformément à l'article III-151, l'Union contribue, dans l'intérêt commun, au développement harmonieux du commerce mondial, à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux et aux investissements étrangers directs, ainsi qu'à la réduction des barrières douanières et autres. »
- Reprise du projet de l'Accord Multilatéral sur l'Investissement abandonné en 1999
- L'Europe dans l'Organisation Mondiale du Commerce

2. Pas de politique sociale

- **Charte des droits fondamentaux:** inférieure à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), à la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966)
- **Préambule de la Charte:** « libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux, ainsi que la liberté d'établissement »
- **III-209:** « Politique sociale: ...L'Union et les Etats membres agissent en tenant compte de la diversité des pratiques nationales, en particulier dans le domaine des relations conventionnelles, ainsi que de la nécessité de maintenir la compétitivité de l'économie de l'Union. Ils estiment qu'une telle évolution résultera tant du fonctionnement du marché intérieur, qui favorisera l'harmonisation des systèmes sociaux, que des procédures prévues par la Constitution et du rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres. »
- **III-210-1 et 2:** Le Conseil des ministres statue à l'unanimité sur « la sécurité sociale et la protection sociale des travailleurs », « la protection des travailleurs en cas de résiliation du contrat de travail », « la représentation et la défense collective des intérêts des travailleurs et des employeurs », « les conditions d'emploi des ressortissants des pays tiers se trouvant en séjour régulier sur le territoire de l'Union »

Mise en pratique des principes

- **II-75:** Droit du travail et droit au travail remplacés par le « droit de travailler » et la « liberté de chercher un emploi »
- **II-88:** Droit de grève pour les salariés et les ...employeurs
- **II-94-1:** « L'Union reconnaît et respecte le droit d'accès aux prestations de sécurité sociale (...) selon les règles établies par le droit de l'Union et les législations et pratiques nationales. » mais pas de création de droit
- **II- 94-3:** « L'Union reconnaît et respecte le droit à une aide sociale et à une aide au logement » mais pas de droit au logement
- **II-85:** « Droit des personnes âgées: L'Union reconnaît et respecte le droit des personnes âgées à mener une vie digne et indépendante et à participer à la vie sociale et culturelle. » mais pas de droit à la retraite
- **III-172, III-210-6:** Pas d'harmonisation des rémunérations et droits des salariés
- **I-3-3, III-203, III-204:** Politique de l'emploi subordonnée à l'orthodoxie, la main d'œuvre doit s'adapter à l'économie

Constitution et directives anti-sociales

- **III-137, III-144:** Interdiction des restrictions à la libre prestation des services
- **Directive Bolkestein**
 - Principe du pays d'origine: une entreprise prestataire de services peut s'établir dans un pays avec une législation sociale faible, puis faire travailler dans un autre pays ses salariés sous le régime de celle-ci
 - Le contrôle sera fait par l'Etat du pays d'origine...!
- **Directive sur le temps de travail**
 - Maximum du temps de travail hebdomadaire porté de 48 à 65 heures après accord du salarié
 - Possibilité de porter la période de référence de 4 à 12 mois
 - Redéfinition du temps de travail en distinguant le temps de garde active et le temps de garde inactive non compté comme temps de travail

3. Disparition des services publics

- **I-2, I-3:** Pas de services publics dans les valeurs et les objectifs de l'Union
- **Déclaration n° 12 (art. 35):** L'Union ne crée pas de droit nouveau
- **II-96, III-122, III-161-1, III-166, III-167:** Services d'intérêt économique général qui ne doivent pas fausser la concurrence et ne peuvent bénéficier d'aides de l'Etat
- **III-145, III-146, III-147, III-148:** Tous les services sont concernés et les Etats sont invités à aller au-delà de ce qui est obligatoire. Le Livre Blanc de la Commission sur les SIG précise que la liberté d'établissement des entreprises de services concerne les SIEG
- **III-246, III-247:** Transports, télécommunications, énergie = marchés ouverts
- **Banque mondiale (Rapport 2004, p. 123):** « L'AGCS concerne tous les services, notamment l'éducation, la santé et les services liés à l'environnement »

Où sont passés les services publics?

- **III-145:** Services = Prestations fournies contre rémunération
- **Livre Blanc de la Commission (2004):**
 - Services d'intérêt général (SIG) = Services marchands et non marchands
 - Services d'intérêt économique général (SIEG) = Services marchands auxquels les Etats confient des missions de service public (transports, poste, communications, énergie) qui peuvent être assurées par des entreprises privées
 - Il n'y a donc pas de concept spécifique pour le service public non marchand. La Commission précise (p. 23): « Les termes de "service d'intérêt général" et "service d'intérêt économique général" ne doivent pas être confondus avec l'expression "service public". »

4. Démocratie au rabais...

- **I-6:** Le droit de l'Union prime sur celui des Etats, ce qui ne serait concevable que s'il était élaboré démocratiquement et que si un principe de non régression par rapport aux législations nationales était posé
- **I-10:** Citoyenneté non reconnue pour les non ressortissants
- **I-26-2:** La Commission a l'initiative des lois, le Parlement non
- **I-27-1:** Le Parlement élit le Président de la Commission « choisi » par le Conseil européen à la majorité qualifiée
- **I-54:** Le Parlement vote les dépenses mais pas les recettes
- **I-46, I-47:** « Principe de la démocratie représentative » et « Principe de la démocratie participative », mais 1 million de citoyens ne peuvent qu' « inviter » la Commission à faire une proposition de loi pour... faire appliquer la Constitution
- **III-157-3:** Unanimité du Conseil des Ministres requise pour les mesures restreignant la liberté de circulation des capitaux
- **III-171:** ... requise aussi pour les dispositions fiscales
- **III-234-2:** ... requise aussi pour la protection de l'environnement

... pour longtemps

- **I-41: Défense:** L'Union respecte les obligations des Etats vis-à-vis de l'OTAN et mène une politique compatible avec celui-ci et les Etats « s'engagent à améliorer leurs capacités militaires »
- **I-44, III-416 à 423: Coopérations renforcées entre certains Etats:** Au moins un tiers des pays membres, soumises à l'accord du Conseil européen (unanimité), ne concernent pas les domaines de compétence exclusive de l'Union (règles de concurrence, politique monétaire, politique agricole, défense, politique étrangère) et ne peuvent remettre en cause le marché intérieur
- **Accueil des nouveaux membres:** de plus en plus difficile car le budget de l'Union ne peut dépasser 1,27% du PIB
- **Révision de la Constitution:** Parcours d'obstacles: Conseil européen (majorité simple), Convention (majorité qualifiée), CIG (unanimité), ratification par les Etats (unanimité)
- **Révision de la partie III:** Soumise à la décision du Conseil européen (unanimité) et à la ratification des Etats (unanimité)

Le verrouillage à triple tour

Tableau construit à partir d'une idée d'Alain Lecourieux (CS d'ATTAC-France)

Verrous Domaines	Unanimité	Conseil seul législateur	Harmonisation exclue
Défense	oui	oui	oui
Social, emploi	oui	oui	oui
Fiscal	oui	oui	oui
Environnement	oui	oui	oui
Etc.	57 domaines	21 domaines	Santé, industrie, culture, tourisme, éducation, sport, formation professionnelle, protection civile, coopération administrative

Où est le risque pour l'Europe ?

- Il ne fallait pas interroger le peuple s'il n'a droit qu'à une seule réponse
- C'est le TCE qui met l'Europe démocratique, solidaire et écologique en péril
 - Europe du capital et des marchandises
 - Dumping social
 - Laïcité ignorée: pas de séparation des Eglises et des Etats, liberté d'exprimer publiquement sa religion (I-52, II-70)

Vers quelle Europe sociale ?

- **Renégocier en s'appuyant sur la dynamique sociale**
- **Objectifs**
 - Salaire minimum dans chaque pays
 - RTT parallèle à la productivité
 - Droits sociaux, protection sociale
 - Égalité hommes-femmes
 - Services publics
 - Développement écologique de qualité

Une Constitution politique

- Elle définit des valeurs: en ce sens, elle exprime un choix de société, et c'est ce qu'on attend d'elle, mais pas n'importe lequel
- Or elle impose un type de politiques économiques et sociales de telle sorte qu'il n'y ait plus d'alternance, et encore moins d'alternative, au libéralisme
- Elle inscrit l'Europe dans la mondialisation capitaliste, celle qui fait de la « valeur pour l'actionnaire » le but ultime de l'économie, et qui, pour y parvenir, vise à tout marchandiser

Apolitisme ?

- **François Hollande:** « La Constitution n'est ni sociale, ni libérale »
- **Dominique Voynet:** « La Constitution n'est ni de gauche, ni de droite »
- **Daniel Cohn-Bendit:** « Un bulletin n'a pas de couleur »
- **Alain Lamassoure:** « La Constitution n'est ni de gauche, ni de droite, ni du centre »

Les faux-semblants de l'apolitisme

- **Apolitisme** = Négation du caractère politique de certains choix qui ne disent pas leur nom
- **Apolitisme** = Négation de l'essence du politique comme lieu et moment de l'élaboration démocratique des choix de société
- **Apolitisme** = Naturalisation des conditions sociales d'existence, réduction du citoyen à un statut d'individu isolé, sans droits, sans autres devoirs que ceux de travailler sans rechigner et de consommer en silence
- **Apolitisme** = Désamorçage de toute potentialité de transformation d'une revendication particulière en critique globale et radicale

Primauté du marché ou de la société ?

- **Le marché n'existe pas sans la société qui lui est antérieure**
- **Le marché auto-régulé et auto-régulateur est une fiction**
- **Le marché ne peut produire de normes**
- **La logique du capitalisme est mortifère car ou bien le marché laissé à lui-même ne peut pas exister, ou bien il détruit la société dans ses fondements: la marchandisation cannibalise jusqu'au principe même de la vie**

Une Constitution

- Qui nivelle les valeurs
- Qui subordonne les objectifs sociaux à la concurrence et à la compétitivité, c'est-à-dire à la rentabilité du capital
- Qui veut sauver le marché intérieur en cas de guerre ou de tension sociale forte (III-131)
- Qui garantit le droit à la vie et interdit la peine de mort sauf en cas d'arrestation ou de répression d'insurrection (Déclaration n° 12)
- Qui consacre l'économie capitaliste sous l'euphémisme « économie sociale de marché »
- Qui place cette économie hors champ du contrôle politique démocratique
- Ne mérite qu'un NOM: Constitution libérale

Et donc est passible d'un

NON

... de gauche

Pour compléter

- <http://www.france.attac.org>
- <http://www.fondation-copernic.org>
- <http://www.urfig.org>
- <http://harribey.u-bordeaux4.fr>
- <http://hussonet.free.fr>
- <http://europa.eu.int>